

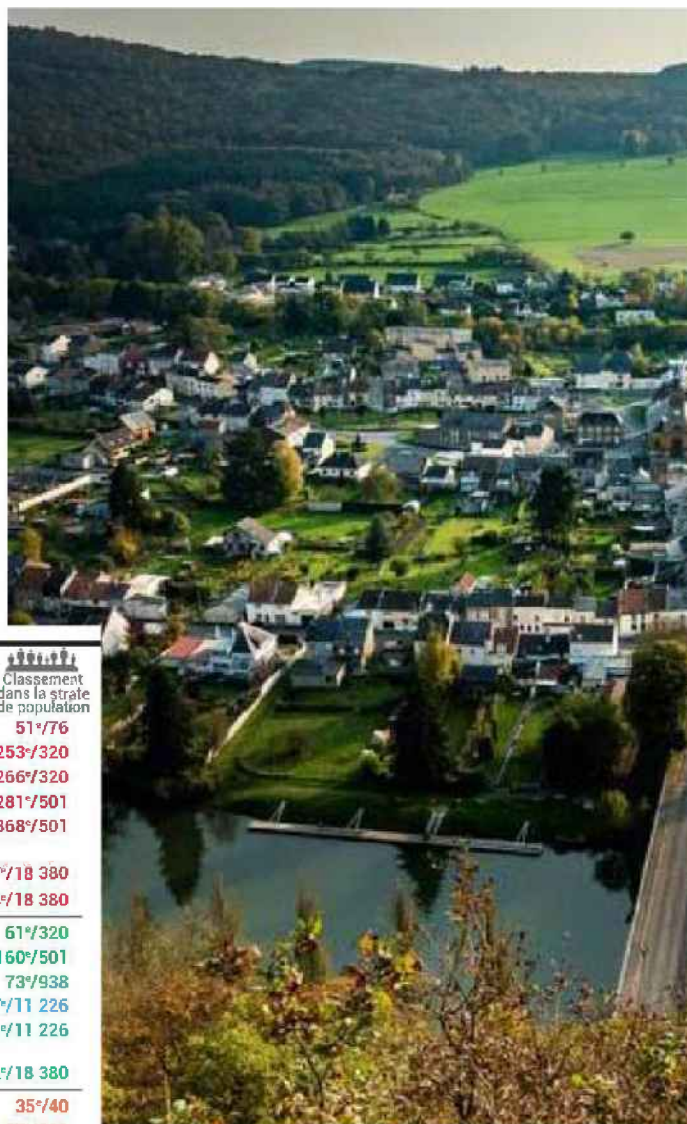
SOCIÉTÉ

“BON VIVRE”, UN CLASSEMENT EN QUESTIONS

RÉGION Le classement des « villes et villages où il fait bon vivre », suscite commentaires et réactions. Que penser de ce palmarès ?

Warcq, village des Ardennes, se retrouve sous le feu des projecteurs depuis dimanche dernier : 47^e ville, de 500 à 2 000 habitants, « où il fait bon vivre », 48^e pour le palmarès global des villes de moins de 2 000 habitants. Ces classements (consultables sur le site

www.villesetvillagesouilfait-bonvivre.com) ont déclenché scepticisme chez des habitants et la surprise du maire de la commune. En fait, Warcq ne figure qu'en quatrième place des villes du département. Désolant, non ? Cela mérite une explication générale pour tenter d'y voir plus clair ! ■ **FRÉDÉRIC SOUS**



Ce palmarès, contrairement à beaucoup de ses prédécesseurs, a le mérite de s'appuyer sur une foultitude de critères objectifs. Mais il convient de le moduler selon la taille des communes. Archives Aurélien Lauty

DES CRITÈRES PERTINENTS ?

Créateur de ce palmarès, avec son père Thierry Saussez, spécialiste de la communication politique, Alexandre Saussez entend « monter que tout ne va pas si mal dans notre pays, en répondant aux prophètes du malheur. Ce type de classement ne s'intéressait généralement qu'aux grandes villes ». L'idée est donc de créer un palmarès qui englobe les 34 841 communes de France métropolitaine. Afin de souligner « les efforts des collectivités qui avancent en faisant des choses pour leurs administrés, nous avons décidé de nous appuyer sur des chiffres objectifs, indiscutables, des données de l'Insee ». On est loin du concours des « plus beaux villages de France ». Là, 182 critères sont pris en compte, répartis dans huit catégories (qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité), et permettent à chaque commune d'obtenir des points. « Si ce palmarès décrit une réalité via des données objectives, c'est le ressenti des populations qui est le plus important », estime Pierre-Jean Verzele, président des maires de l'Aisne. « Je ne crois pas que les habitants soient prêts à changer de ville après ce palmarès. Il n'est pas inutile mais à ses limites. » Alexandre Saussez martèle combien cet outil « se veut objectif et non pas subjectif comme le ressenti des habitants ou la couleur politique du maire ». Et, « c'est toujours pareil, les bien classés mettent en avant le palmarès pendant que les mal classés mettent en doute la méthodologie », rappelle Philippe Mathot, ancien président d'Ardennes développement, organe d'attractivité économique du département.

VRAI

Le JDD, qui a publié ce classement dimanche, a choisi de classer les communes en deux catégories. Les initiateurs, eux, ont établi des classements par strate de population avec neuf catégories. La lecture des palmarès prend alors un autre relief. Reims, 122^e au classement national, N°1 de la Marne, est en fait 35^e dans sa strate sur... 40 villes de plus de 100 000 habitants. Beaucoup moins glorieux ! À l'inverse, Charleville-Mézières ou Sedan « surperforment », se révélant bien classées dans leur strate et affichant un classement national global meilleur que leur place à l'aulne de leur population.

UNE HIÉRARCHIE TROMPEUSE ?

En matière de si performance, signalons les très bonnes places, dans l'Aisne, de Harly (53^e dans sa strate sur 11 226) ou Francilly-Selency (27^e sur 18 380). Dans les Ardennes, on retrouve Warcq (47^e sur 11 226) mais aussi Damouzy (32^e sur 18 380) ou Issancourt-et-Rumel (22^e sur 18 380). Dans la Marne, Bezannes (61^e sur 11 226) et Ormes (71^e sur 18 380) tirent largement leur épingle du jeu. Enfin, la notion de proximité fait que les petites communes proches de villes importantes sont les mieux notées. Elles bénéficient des avantages de la ruralité tout en bénéficiant de ceux de la ville proche. Même si elles n'en sont pas responsables...

VRAI

LE TOP PAR DÉPARTEMENT

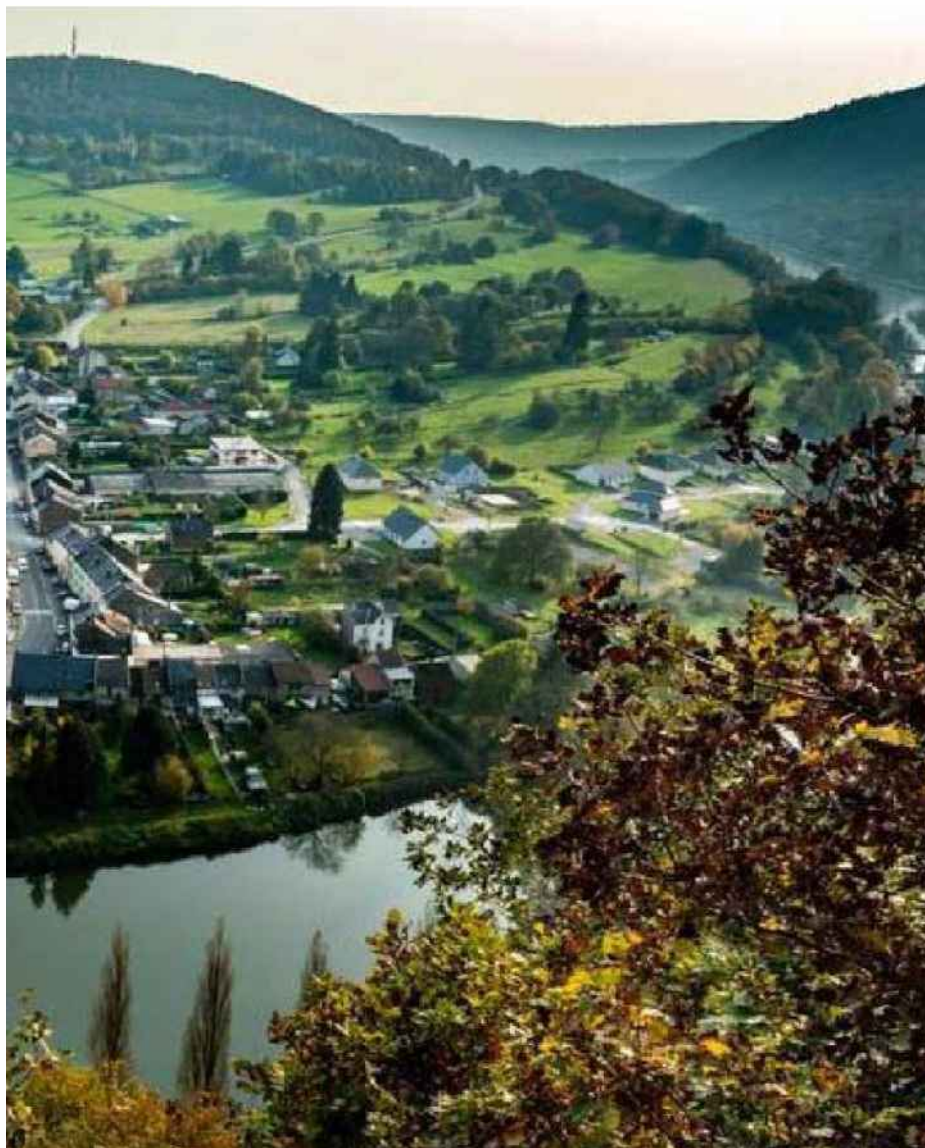
Département	Commune	Classement National	Classement dans la strate de population
AISNE	1 Saint Quentin	145 ^e	51 ^e /76
	2 Soissons	590 ^e	253 ^e /320
	3 Laon	644 ^e	266 ^e /320
	4 Chauny	940 ^e	281 ^e /501
	5 Château-Thierry	1 295 ^e	368 ^e /501
et aussi...			
	18 Francilly-Selency	3 191 ^e	27 ^e /18 380
	19 Dallon	3 382 ^e	38 ^e /18 380
ARDENNES	1 Charleville-Mézières	163 ^e	61 ^e /320
	2 Sedan	626 ^e	160 ^e /501
	3 Villers-Semeuse	1 229 ^e	73 ^e /938
	4 Warcq	1 690 ^e	47 ^e /11 226
	5 Prix-les-Mézières	1 869 ^e	79 ^e /11 226
et aussi...			
	14 Damouzy	3 275 ^e	32 ^e /18 380
MARNE	1 Reims	122 ^e	35 ^e /40
	2 Châlons	174 ^e	67 ^e /320
	3 Épernay	527 ^e	234 ^e /320
	4 Tinqueux	792 ^e	233 ^e /501
	5 Cormontreuil	957 ^e	195 ^e /1 150
et aussi...			
	9 Bezannes	1 762 ^e	61 ^e /11 226
	23 Ormes	4 027 ^e	71 ^e /18 380

DES CONSÉQUENCES POUR LES COMMUNES ?

Les trois maires de petites communes, contactés par nos soins en raison de leur bon classement, s'en réjouissent forcément ! « Depuis 25 ans que je suis maire, notre slogan est "Damouzy, le village où il fait bon vivre" », se réjouit Ginette Jaloux, mairesse de ce village près de Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Et de lister les efforts pour accueillir le maximum d'élèves dans sa commune. Daniel Moitié, maire de Crouy, dans l'Aisne, près de Soissons, détaille aussi les atouts de sa cité, tout en estimant que « nous pouvons faire encore mieux en mettant en valeur notre patrimoine et en préservant nos richesses naturelles ». Quant à Michel Supply, premier édile d'Ormes, dans la Marne, près de Reims, il n'est pas plus surpris que cela. « Tous les jours des gens passent ou appellent à la mairie pour savoir si des maisons ou terrains ne sont pas à vendre. » Et là, ces communes mises en avant risquent de faire face à des

demandes encore plus nombreuses ! « Mais la lutte contre l'artificialisation des sols ne nous permet plus de construire », rétorque Michel Supply. En revanche, à Crouy, « nous construisons un écoquartier, 20 logements par an pendant 20 ans », souligne Daniel Moitié. Quant à Philippe Mathot, Ardennais tour à tour député et VRP du département pour y attirer de l'activité économique, il estime que « cela permet un coup de projecteur positif sur les Ardennes ! Voyons la bouteille plus qu'à moitié pleine. Cela permet de dire que nous sommes bons. Et de le faire savoir ». Pour le moment, Alexandre Saussez « n'a pas eu de retours négatifs » de la part de villes mal classées. Nul doute que, ce classement devenant annuel, les élus vont s'y pencher avec intérêt désormais. En attendant, à moins de deux mois des élections municipales, certains candidats risquent de s'en servir pour critiquer l'équipe en place...

VRAI



UNE DÉMARCHE DÉSINTÉRESSÉE ?

Certes les « villes et villages où il fait bon vivre » reposent sur une association. Néanmoins, cette dernière offre deux dispositifs pour les communes. D'abord un « *outil exclusif Géo-stratégie qui fournit un rapport complet, détaillé et précis, des résultats obtenus par une commune* ». Le tout pour 498 €.

L'autre offre tient de « *l'exploitation du label* ». Sur les 34 841 communes de France métropolitaine classées, 1 814 peuvent afficher ce label. Ce sont « *les 100 premières communes arrivées en tête au niveau national et les premières communes de chaque département par strate de population* ». Ce qui permet, par exemple, à Reims, d'afficher ce label (première du département) tout en étant 35^e sur 40 dans sa strate de population... Mais cette offre qui englobe panneau en entrée de ville, présence sur le site de l'association et dans un futur guide annuel, se monnaie à nouveau entre 498 € pour les plus petites et 3 840 € pour les plus grandes. Chaque année.

« *Étant une association, nous ne pouvons réaliser de bénéfices* », se défend Alexandre Saussez. « *Mais des personnes ont passé énormément de temps à réaliser ce palmarès, et sont donc rémunérées. Voilà pourquoi des rentrées financières sont nécessaires sachant que le but est de sortir ce palmarès tous les ans, l'Insee actualisant ses données, et que nous réfléchissons déjà à l'enrichir avec d'autres critères.* »

FAUX

COMMENTAIRE

Maladie, papier et philo

Plutôt que d'attester et de certifier, ce classement engendre son lot d'interrogations. Doit-on tout classer ? Une maladie française que de noter les restaurants, les ministres, les hôpitaux, les producteurs de vin, les villes étudiantes ou les voitures ? « Cela sert surtout à vendre du papier », relève non sans malice Philippe Mathot. Sûrement, mais le média qui le diffuse doit alors avertir son audience sur les limites du classement et mettre en perspective ces résultats, tant il s'avère souvent possible de tout leur faire dire. Et son contraire. Pour revenir aux interpellations soulevées par ce palmarès sur le « bon vivre », que mettre derrière cette locution ? Sa définition tient du sujet de philosophie au bac. Vous avez quatre heures... F.G.

Encore plus
d'actualités sur
lunion.fr